

## Le Ministère du travail se positionne contre la collecte d'Uniformation

Par l'intermédiaire d'un courrier de son Délégué Général à l'Emploi et à la Formation Professionnelle en date du 23 janvier 2012, le Ministère du Travail a pris clairement position contre la collecte organisée en décembre 2011 par Uniformation auprès des employeurs du sport.

En effet, en dépit de son absence d'agrément comme OPCA dans la branche du sport, Uniformation a organisé une campagne de collecte auprès de tous les employeurs du sport, contre laquelle le CoSMoS s'était immédiatement élevé.

A présent, il est confirmé qu' « *Uniformation n'est pas fondé à collecter et gérer les contributions dues par les entreprises et structures de la branche professionnelle du sport au titre du plan et de la professionnalisation* » (cf. PJ).

Le CoSMoS est donc conforté dans ses choix et renouvelle son appel à verser les contributions relatives au plan de formation et à la professionnalisation à AGEFOS-PME exclusivement (la diffusion du bordereau de collecte est en cours).